

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU CCAS DE VALREAS

Séance du 11 mars 2024

Nombre de membres en exercice : 11  
Présents : 7

Date de la convocation : 05 mars 2024

L'an Deux Mille vingt-quatre et le onze mars, 10 heures 30, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Valréas, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la Présidence de Dominique MALLET, Vice-Présidente en exercice.

**Étaient présents** : Mmes – MALLET, GAGNIERE, DOUX, GENESTON, MARY, M – GRUTER, DELERUE

**Étaient excusés** : M. ADRIEN - Mmes SERVAN, JUGE, FOURNOL

**Pouvoirs** : Mme JUGE donne pouvoir à Mme GENESTON

Madame Céline BOUFFET, est désignée Secrétaire de séance,

N° 03/2024 : FRANCE SERVICE – DEMANDE DE SUBVENTION 2024

Rapporteur : Dominique MALLET

Le fonctionnement de France Service nécessite de solliciter des subventions conformément au plan de financement ci-après, auprès de l'Etat (Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire - FNADT) et du Fonds inter opérateurs.

Les crédits sont inscrits au BP 2024 du CCAS de Valréas.

PARTENAIRES SOLLICITÉS	Budget prévisionnel 2024	%
ETAT - ASP	27 000 €	33.2 %
ETAT - FNADT	20 000 €	24.5 %
Fond inter opérateurs	20 000 €	24.5 %
CCAS	14 500 €	17.8 %
<b>TOTAL</b>	<b>81 500 €</b>	<b>100</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration,

- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel 2024 de France Services ;
- **AUTORISE** le Président du CCAS ou à défaut la vice-présidente du CCAS à accomplir toutes les démarches nécessaires à l'obtention des financements sollicités ;
- **AUTORISE** le Président du CCAS ou à défaut la vice-présidente du CCAS à signer toutes pièces relatives à ce dossier

**Vote** : Unanimité Pour : 8

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Valréas, le 11 mars 2024,

Pour le Président du CCAS,  
Par délégation,  
La Vice-Présidente du CCAS,  
Dominique MALLET

Acte rendu exécutoire dès

Sa réception en Préfecture le : 15 mars 2024

Et publication sur le site internet de la mairie de Valréas le : 19 mars 2024

